



La Vie de l'U.L.

5, Boulevard Clémenceau
18000 BOURGES
Tél. : 02.48.65.36.25
Fax : 02.48.65.50.27
e.mail : cgt.ul.bourges@wanadoo.fr
Site : http://www.ud18.cgt.fr



JANVIER 2007 - N° 38

Sommaire

- F Edito
- F Calendrier des stages 2007
- F Carton rouge à la Mairie de Bourges
- F La justice sociale en danger
- F Agenda
- F A.G. de l'UL du 9 janvier
- F Géant Casino
- F Appel à la solidarité
- F Dernière minute
- F Permanences juridiques
- F Elections
- F Finances
- F Main tendue aux syndicats
- F Journée d'actions du 8 février

Edito

NOUVEAU SYSTEME DE REPARTITION DE LA COTISATION, ÇA AVANCE !

A compter du 1^{er} janvier 2007, le nouveau système de répartition des cotisations, adopté par le 48^{ème} congrès de la CGT, s'applique.

Depuis le début du mois de janvier, vous êtes nombreux à nous interroger sur la réception des formulaires et de votre code nécessaires au règlement des cotisations.

Un retard a été pris, au niveau de l'organisme COGETISE, dans la collecte des données nécessaires à la préparation de ces matériels.

Il a fallu attendre également que tous les champs territoriaux et professionnels communiquent les taux retenus.

La Confédération nous informe cependant que toutes les informations sont aujourd'hui en sa possession.

Vos fédérations et COGETISE vous feront parvenir, dans les tous prochains jours, un courrier comprenant :

- § Une fiche précisant votre code ;
- § Eventuellement vos différents comptes ;
- § Le pourcentage que vous aurez à appliquer sur les cotisations pour le reversement.
- § Un quatre pages présentant le détail des répartitions en pourcentage au sein des différents champs ;
- § Des modèles de formulaires imprimés pour effectuer les déclarations accompagnant les règlements.

L'Union Locale de Bourges vous propose également de mettre à votre disposition, à tour de rôle, le matériel informatique du secteur organisation, afin de faire vos déclarations par internet.

Les syndicats intéressés devront se faire connaître auprès de l'UL afin que nous puissions organiser les choses.

Michel CHARTON



STAGES

FORMATION SYNDICALE

ANNEE 2007

STAGE 1^{ER} NIVEAU

- F du 4 au 8 Juin
- F du 5 au 9 Novembre

MODULE

REDIGER UN TRACT – LIRE LA NVO
F les 3 et 4 Mai

MODULES REPORTES EN 2008

NEGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES

FEUILLES DE PAYE

ELUS ET MANDATES

1^{ER} CARTON ROUGE AU MAIRE DE BOURGES



Décidemment, la mairie de BOURGES a une conception plutôt restreinte du dialogue social, en particulier avec l'UL CGT de BOURGES :

LOCAUX DE LA MAISON DES SYNDICATS

Les irrégularités concernant les accès aux locaux de l'UL, répondant à la réglementation des ERP (Etablissements Recevant du Public), relevées par la Commission de Sécurité du 5 février 2003 n'ont toujours pas été traitées (pas de protection incendie, pas de colonne d'évacuation des fumées, pas de cloisons pare-feu au stockage papier).

Un courrier commun aux syndicats a été adressé au maire le 23 décembre mais est resté sans réponse alors que la notification officielle d'avis défavorable de la Préfecture est arrivée. Une réunion a eu lieu à la mairie le 10 janvier. François POUPLY (Directeur de Cabinet), Thierry POIL (Conseiller Municipal), CGT, CFDT et FSU ont participé à cette réunion, où de nombreuses questions ont été abordées.

Concernant la cave, le conseiller municipal nous a informé que des travaux sont en cours pour l'assainissement de la cave. Les odeurs constatées depuis plusieurs mois étaient dues à un rejet sauvage des eaux usées de la discothèque. La pompe de relevage est à nouveau en fonctionnement et les rejets sauvages sont stoppés. Des travaux d'électricité ont également été effectués pour remédier aux constatations de la commission de sécurité.

Selon Monsieur POIL, l'avis défavorable de la commission de sécurité aurait été motivé par les constatations faites dans la cave... Ce qui ne figure pas dans le procès verbal...

Concernant les autres travaux demandés par la commission de sécurité, aucun budget n'est prévu pour 2007 !!! Les travaux prévus en 2006, et non effectués, ont résulté de choix prioritaires faits par Thierry POIL.

Celui-ci s'est néanmoins engagé à effectuer une première tranche de travaux « très rapidement », qui concernerait la mise aux normes anti-feu, les locaux archives, stockage et reprographie.

Pour le reste des travaux, tout est renvoyé sur l'année 2008... (Encloisonnement de la cage d'escalier et exutoire fumée, encloisonnement de la gaine ascenseur et exutoire fumée).

La mairie s'est engagée à vérifier si les contrôles réglementaires ont bien été effectués sur l'ascenseur et à nous fournir les PV de contrôle. Une étiquette comportant le numéro d'urgence devrait être apposée sur la cage d'ascenseur.

Une vérification de l'alarme incendie sera effectuée une nouvelle fois (problème batterie de secours et déclenchement inopiné le 08 janvier).

Il a été demandé par la mairie qu'une nouvelle visite de la commission de sécurité soit effectuée. Celle-ci s'effectuerait vers le 15 février...

Monsieur POIL espère que l'avis défavorable puisse être retiré à l'issue de cette visite... malgré que les principaux travaux demandés n'aient pas été réalisés...

Concernant nos expressions de besoins, nous avons eu confirmation de l'aménagement du parking (tapis d'enrobé et matérialisation de 27 places).

La volonté est bien d'installer des horodateurs, mais les élections municipales approchant, rien ne devrait être fait avant... !

Une vérification sera effectuée par les services techniques afin de réactiver la VMC.

RADIATEURS : Nous avons demandé le changement de tous les radiateurs du bâtiment. Il n'y a pas d'opposition de principe au changement de tous les radiateurs du bâtiment, mais une étude sera effectuée pour chiffrer l'opération. En tout état de cause si cela se fait, ce ne sera pas avant 2008.

En revanche, opposition catégorique de Thierry POIL pour l'équipement des salles de réunion en moyens vidéos (écrans et vidéoprojecteur) : qui estime que cela n'est pas dans les obligations du bailleur...

Pour toutes ces raisons confirmant un comportement antisocial qu'il n'était cependant plus nécessaire de démontrer, l'UL de BOURGES adresse un carton rouge au Maire de BOURGES.

2^{EME} CARTON ROUGE AU MAIRE DE BOURGES



Ø Comme en janvier 2006 et ce, malgré nos remarques de l'époque, elle a organisé sa réunion de concertation avec les représentants des associations et union commerciales de Bourges pour convenir des dérogations au repos dominical des salariés (le 1^{er} dimanche suivant l'ouverture des soldes d'été, le 7 octobre ainsi que les 9,16 et 23 décembre 2007) sans nous convier. La mairie nous sollicite juste pour avis après décision afin d'établir l'arrêté municipal comme l'impose l'article L.221-19 du Code du Travail. Rien ne l'interdisait de nous convier à cette réunion comme nous l'avions déjà fait remarquer il y a un an.

Considérer que le rôle des organisations syndicales consisterait uniquement à valider des décisions prises par seulement une partie des intéressés, dénote du peu d'intérêt que la Mairie de Bourges peut avoir pour les salariés concernés et leurs organisations syndicales. Dans ces conditions, la CGT a émis un avis défavorable sur ces décisions.



LA JUSTICE SOCIALE EN DANGER

Adoptée à la sauvette par l'Assemblée Nationale et le Sénat, la loi dite pour le développement de la participation et de l'actionnariat salarié risque de porter un grave coup à la justice prudhomme. En son article 30A, cette loi, fort curieusement d'ailleurs (on est bien loin de l'actionnariat salarié), précise que les employeurs sont tenus de laisser, à leur salarié membre d'un conseil de prud'hommes, le temps nécessaire pour se rendre et participer aux activités prud'homales définies par décret en Conseil d'Etat. Ce qui revient à dire que les temps consacrés par les conseillers salariés seront préétablis, chronométrés et par là même étroitement surveillés. Où est donc l'indépendance de la justice dont on nous gave régulièrement ? Il va sans dire que les conseillers CGT ne laisseront pas faire sans réagir. A nous d'inventer les formes d'actions en réponse à la hauteur des enjeux.

Tous les salariés sont concernés...



AGENDA

Manifestation : Le Jeudi 8 Février à 10 h 30 - Place Séraucourt à BOURGES. Au cœur des revendications : *les salaires, les emplois, les retraites et la défense des services publics.*

Journée d'actions : Le Mercredi 14 Février pour la justice sociale. Modalités en cours de préparation.

Congrès de l'UL: Les Mercredi 23 et Jeudi 24 Mai - Salle Marcel Bascoulard à BOURGES (salle du CE de GIAT).

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UL DE BOURGES DU 9 JANVIER 2007



La dernière Assemblée Générale de l'Union Locale de BOURGES s'est tenue le mardi 9 janvier à 14h00. Vingt syndicats étaient représentés par 29 adhérents présents.

Le budget prévisionnel 2007 a été adopté à l'unanimité.

Le rapport d'ouverture de Michel CHARTON sur la situation internationale, nationale et locale a permis de lancer les débats. La mondialisation, les élections 2007, la faible implication des syndicats lors de la journée d'actions du 12 décembre sur l'emploi industriel et la suite à donner à cette journée, les vrais chiffres du chômage et de l'emploi, les locaux syndicaux, les sans abris et sans papiers, les affaires prudhommales en cours, la Commission Juridique chargée des dossiers prudhommaux, CoGeTise, le code de déontologie dans les entreprises, le licenciement du délégué central de Bouygues Telecom sont principalement les sujets qui ont été abordés.

Un certain nombre de décisions ont été prises :

- Dans le cadre de la semaine d'action pour le renforcement du 22 au 26 janvier, une diffusion du tract d'appel à se syndiquer a été effectuée le :
 - **23 janvier de 7h00 à 9h15 devant la Clinique Guillaume de VARYE**
 - **25 janvier à 7h00 à MONIN, SECO TOOLS et THYSSEN**
 - **25 janvier à 17h00 dans la Zone d'Activité COMITEC**
- Un courrier a été adressé aux Secrétaires de Syndicats pour appeler à mettre en œuvre un plan de renforcement à long terme dans leur entreprise. Un envoi aux syndicats du livret confédéral « En route vers le million d'adhérents ! », complété par l'UL, sera également réalisé. Un livret d'accueil général est en cours de réalisation.
- **Le Congrès de l'Union Locale de Bourges se déroulera les 23 et 24 Mai 2007 à la Salle Marcel BASCOULARD à BOURGES (salle du CE de NEXTER)**

GEANT CASINO

ST DOULCHARD

***La CGT marque des points..
mais la direction est revancharde.. !***

Malika, salariée de GEANT CASINO et militante CGT, vient d'engranger une nouvelle victoire contre son employeur, dans la lutte qu'elle mène avec la CGT, depuis juin 2004, pour obtenir sa réintégration définitive dans son emploi (*voir précédents n° de « la Vie de l'UL »*).

Le 14 décembre dernier, le tribunal administratif d'Orléans considérait que le licenciement de Malika était totalement disproportionné au regard des faits reprochés et confirmait la décision du Ministre du Travail de réintégrer Malika dans son emploi. Le Tribunal condamnait également Géant Casino à 1000 € au titre de l'Article 700 du NCPC.

Interrogée par la presse locale à l'annonce du jugement, Malika déclarait : « *je suis heureuse et ravie. Dans cette affaire, je me battais uniquement pour une question de principe, j'espère seulement qu'ils ne feront pas appel...* »

Navré Malika, la direction est décidément très revancharde ! Elle vient de faire appel du jugement du 14 décembre !

C'est donc, pour Malika, de nouveaux mois de lutte, de stress et d'angoisse, pour imposer définitivement sa réintégration!

L'Union Locale des Syndicats CGT de Bourges exprime ici, à Malika, tout son soutien dans cette lutte que nous mènerons avec elle jusqu'à ce qu'il lui soit fait justice !

APPEL A LA SOLIDARITE

Cette nouvelle étape nous rappelle également que dans toutes luttes, la question des moyens financiers est une question essentielle.

Les frais de procédures et d'avocat pour faire reconnaître ses droits, devant le Tribunal Administratif, s'élèvent aujourd'hui à plus de 2000 €.

La procédure d'appel, n'en doutons pas, risque d'être financièrement encore plus douloureuse !

C'est aussi l'un des objectifs que s'est fixé Géant Casino dans cet appel : **Taper à la caisse pour décourager Malika dans son combat !**

C'est pourquoi l'Union Locale appelle les syndicats à engager la solidarité financière pour Malika, dans la mesure de leurs possibilités.

Cette solidarité est à adresser à L'Union Locale de Bourges qui transmettra à Malika. (*Libeller les chèques à l'ordre de l'UL CGT de Bourges*).

Ø Dernière Minute ×

Dans une autre affaire, défendue par un militant de l'UL de Bourges et engagée par une Camarade de Géant Casino St Doulichard, le Conseil de Prud'hommes de Bourges vient de condamner **Géant casino** !

La mise à pied disciplinaire infligée à notre Camarade Véronique vient d'être annulée et Géant Casino condamné à un article 700 du NCPC !

RAPPEL
DES PERMANENCES
JURIDIQUES

Tous les Mardis
(sauf le 1er du mois),
Mercredis et Jeudis
de 14 h 00 à 15 h 30
sur rendez-vous.



ELECTIONS

À CE et DP à Carrefour Bourges (79,44 % de votants) :
Avec 58,94 %, la CGT progresse de 8,94 % en C.E. et obtient 3 sièges de Titulaires et 2 sièges de Suppléants.

Avec 61,98 %, la CGT progresse de 7,48 % en D.P. et obtient 4 sièges de Titulaires et 4 sièges de Suppléants.

À CE et DP à Sin & Stes (34,27 % de votants) :
La CGT obtient 93,33 % des voix en C.E. et 90,32 % des voix en D.P.

Faute de quorum, un deuxième tour aura lieu le 30 janvier.

À ENERGIE DECHETS

La CGT obtient le siège de Titulaire et de Suppléant dans cette nouvelle base qui compte 2 syndiqués sur 12 salariés.

**Là où la CGT est forte,
les revendications avancent !!!**

FINANCES

Ø **ETAT DES COTISATIONS 2005** : Le bilan final est de 19.270 cotisations dont 13.538 pour les actifs et 5.732 pour les retraités.

Ø **ETAT DES COTISATIONS 2006** : au 31 décembre 2006 : 15.494 cotisations dont 10.049 pour les actifs (+ 745/2005) et 5.445 pour les retraités (+ 215/2005) soit au total 960 cotisations en plus par rapport au 31 décembre 2005.

Nous demandons aux trésoriers des syndicats de solder, dans les plus brefs délais, les cotisations 2006.

Ø Seules 27 grilles de Noël 2006 ont été vendues à ce jour !!! **Faites un effort pour les finances de l'UL.**



MAIN TENDUE AUX SYNDICATS

« LA VIE DE L'UL » est une opportunité supplémentaire pour un syndicat de se faire connaître, de faire savoir les luttes passées, présentes et futures et de faire profiter les autres syndicats de diverses expériences qui peuvent leur être profitables.

A ce titre, la Commission Communication de l'UL sollicite l'ensemble des syndicats de la zone urbaine de BOURGES à faire remonter des articles pouvant agrémente les prochaines parutions et remercie par avance les adhérents qui contribueront à cette main tendue.



Le 8 février 2007

Retraites, Emploi, Salaires et Services publics, Public et Privé, tous en grève et dans la rue !

Défendre les Retraites

Le COR (Conseil d'orientation des retraites) a présenté un rapport (le 4^e) intitulé « Retraites, questions et orientations pour 2008 », dans le but, dit-il, d'éclairer le gouvernement et le parlement dans la perspective du rendez-vous 2008.

Ce rapport préconise l'allongement de la durée des cotisations et la réduction du montant des retraites. Il table sur la division entre les salariés du secteur public et ceux du privé en proposant la suppression des régimes particuliers. En réalité, ce sont tous les régimes de retraites qui sont visés.

Défendre l'emploi

La réalité quotidienne des salariés et de leurs difficultés à vivre est ignorée. Tous les discours du patronat et du gouvernement, relayés par les médias, sont centrés sur la compétitivité. Donc, pour améliorer les marges financières et augmenter les dividendes des actionnaires, l'emploi est pris pour cible et tout particulièrement l'emploi industriel comme nous pouvons le constater dans le département.

Des dizaines de milliers d'emplois sont menacés au prétexte que le « prix du travail » serait trop élevé, sans jamais traiter les profits énormes, dégagés par les grands groupes qui dictent leur loi dans toute la société. Dans notre département l'emploi industriel est en forte régression depuis plusieurs années.

Aucune région n'est épargnée. Cependant, les fondements même de l'économie de notre département sont tellement réduits, que son avenir est compromis.

Depuis des mois, et des années, ce sont des « plans sociaux » qui s'empilent (Michelin, MBDA, GIAT, Rosières, Wagon Automotive, Bussière etc.), des entreprises qui ferment (après Case, Manoir Industries, Fulmen, Fudji film, LNI etc.), de nouvelles restructurations sur le bassin de Vierzon déjà sinistré (Timken, Parker...), des menaces qui pèsent sur les fonderies de St Satur, sur l'entreprise Pielstick à Jouet sur l'Aubois.

L'arrêt des embauches et les départs en retraite ou préretraite non compensés aggravent encore plus la situation et conduisent à plus de précarité.

C'est le cas chez NEXTER (ex GIAT), Michelin, Rosières, Wagon Automotive, MBDA, mais aussi Semt Pielstick, Timken, Bussière, Smurfit, Fass et les annonces récentes de 134 suppressions de postes chez Wagon à St Florent.

L'emploi industriel dans notre département représente aujourd'hui 20377 salariés sur les 67430 que compte le Cher (soit 30.21%). L'emploi industriel est en recul de 13% depuis 2001 !!!

Toutes les suppressions d'emploi réalisées ou annoncées dans le département ont pour origine des choix financiers dans l'intérêt des actionnaires et non des difficultés économiques.

Les entreprises en France disposent de 567 milliards d'€ de trésorerie, soit plus que le budget de l'Etat et des collectivités territoriales réunis.

C'est sur ces critères que l'on continue de supprimer des dizaines de milliers d'emploi dans les services publics que ce soit dans l'Education nationale, à EDF-GDF, à la SNCF, dans les différents ministères, etc... Plusieurs candidats à l'élection présidentielle ont déjà annoncé leur intention de réduire massivement le nombre de fonctionnaires, certains allant même jusqu'à prôner la suppression du statut de la fonction publique.

Défendre les salaires

1 salarié sur 2 gagne moins de 1500 € par mois. 4 salariés sur 10 voient leur salaire baisser chaque année. Parmi ceux-là, 2 sur 10 voient leur salaire baisser de plus de 15 %. Pour un nombre croissant de salariés, le salaire minimum ne suffit plus à payer un loyer et ils se retrouvent sans domicile fixe. Il faut une augmentation substantielle des salaires minimum dans toutes les grilles et une revalorisation globale de celles-ci afin de rattraper les pertes de pouvoir d'achat et reconnaître les qualifications.

Défendre et améliorer les conditions de travail

Les suppressions d'emploi massives dans le secteur privé comme dans le secteur public dans le but de rechercher toujours plus de productivité a pour conséquence une aggravation généralisée des conditions de travail. Les accidents du travail sont en augmentation ainsi que de nombreuses maladies professionnelles tels que les troubles musculos squelettiques.

La « gestion par le stress » se généralise avec une explosion du harcèlement moral au travail.

Défendre et améliorer les services publics

Les services publics sont un élément constitutif de la république : service rendu au prix coûtant, égalité de traitement entre tous les citoyens quel que soit leur lieu d'habitation, service de proximité.

Les privatisations continuent et les pouvoirs publics imposent une gestion selon les critères du libéralisme.

Des vérités à crier plus fort :

- pour démontrer que l'argent existe, pour répondre aux revendications et tordre le cou à l'idée que le travail serait un coût en France ;
- en faisant la clarté sur la réalité des salaires et des besoins, nous allons faire reculer la pression qui s'exerce sur l'emploi et permettre des luttes convergentes, TOUS ENSEMBLE.

C'est pourquoi, l'Union départementale CGT appelle les salariés actifs, retraités, demandeurs d'emploi, salariés du public et du privé,
à faire grève et à manifester pour exiger partout l'ouverture de négociations sur les revendications exprimées ci-dessus.

JEUDI 8 FEVRIER 2007

- BOURGES à 10 h 30 Place Séraucourt,
- VIERZON à 10 h 30 Forum République
- SAINT-FLORENT à 10 h 30 Place de la République,
- SAINT-AMAND à 10 h 30 Place de la République (Place Carrée)
- LA GUERCHE à 10 h 30 Place du général de Gaulle.